



LETTRE DE BRICE RABASTE

Maire de Chelles

JANVIER 2021 - N°13

S P É C I A L B U D G E T

La « Lettre du Maire », un outil privilégié à la disposition des Chellois pour être informé régulièrement de l'avancement des réalisations de l'équipe municipale.

UNE SITUATION FINANCIÈRE REDRESSÉE, UN BUDGET AMBITIEUX ET RIGOUREUX

Chère Madame, Cher Monsieur,

En mars 2014, quand vous m'avez fait confiance pour réaliser un premier mandat de Maire à votre service, la situation financière de notre ville était très difficile, marquée par un endettement colossal, des dépenses trop importantes et une capacité d'investissement très faible, comme indiqué dans le rapport de la Chambre Régionale des Comptes du 29 octobre 2014.

Aujourd'hui, cela fait 7 ans, qu'année après année, nous maintenons une trajectoire budgétaire rigoureuse pour que Chelles retrouve, puis garde, une situation financière stable et pérenne. 7 années durant lesquelles nous avons fait des efforts conséquents pour diminuer nos dépenses, baisser notre endettement et réorganiser les services de la collectivité afin qu'ils restent

efficaces et adaptés à vos besoins. Même si ce travail a pris du temps, je n'ai jamais cédé au choix de facilité qui consiste à faire reposer tous les efforts sur vos épaules en

**« Pour la 7^{ème} année
consécutive aucune
augmentation des taux
d'imposition municipaux
ne sera appliquée »**

augmentant les taux des impôts locaux que nous votons chaque année. Aussi, comme je m'y suis engagé et pour la 7^{ème} année consécutive aucune augmentation des taux d'imposition municipaux ne sera appliquée. Cela est d'autant plus nécessaire

dans la période que nous traversons et durant laquelle je veux protéger votre pouvoir d'achat. Notre situation financière est désormais stable et équilibrée, comme nous l'a indiqué le Préfet de Seine-et-Marne par courrier en décembre 2020. Pour autant, nous devons maintenir cette gestion rigoureuse pour compenser la baisse des dotations de l'Etat et retrouver plus de

marge de manœuvre afin de financer les projets prioritaires dont vous avez besoin. C'est en ce sens que s'inscrit le budget 2021 qui nous permettra d'aller encore plus loin pour vous protéger pendant la crise sanitaire, pour aider nos enfants, nos seniors, nos commerçants ou encore nos associations. Bien que cette période limite parfois notre capacité à nous projeter, nous continuons de faire avancer les grands projets essentiels pour préparer l'avenir de Chelles. Construction

« Notre situation financière est désormais stable et équilibrée »

du nouveau gymnase et du nouveau collège, rénovation de nos axes routiers, entretien de nos écoles, création de pistes cyclables et d'espaces verts, rénovation de nos résidences sociales, déploiement de caméras de vidéo-protection ou encore création de nouvelles démarches en ligne, toutes ces politiques publiques ambitieuses et utiles nous permettront de continuer de rester bien ensemble, à Chelles.

Bien à vous,

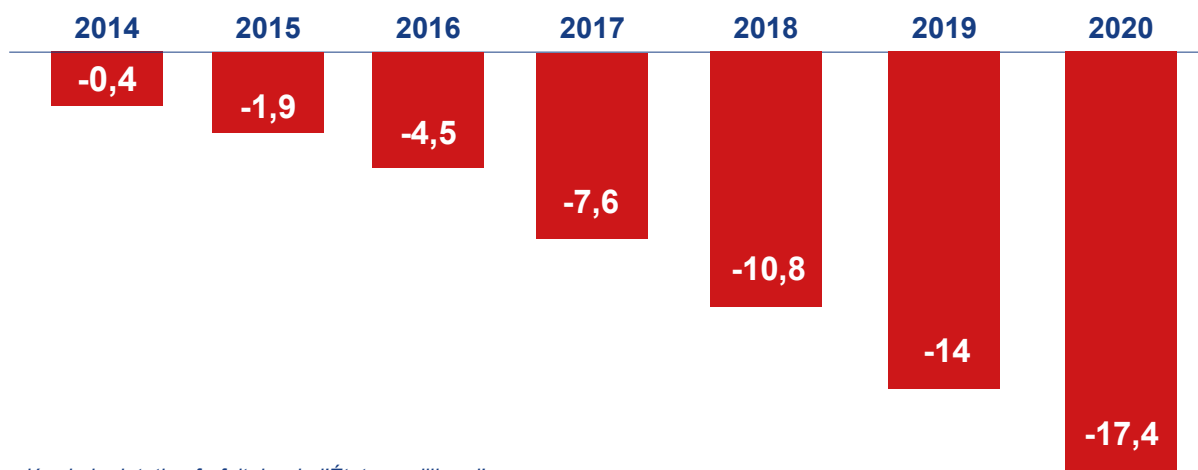


Brice Rabaste,
Votre Maire

NOUS DEVONS FAIRE FACE À LA BAISSÉ DES DOTATIONS DE L'ÉTAT

-17,4 millions d'euros

Baisse de la dotation de l'État de 2014 à 2020*



*Baisse cumulée de la dotation forfaitaire de l'État en million d'euros.

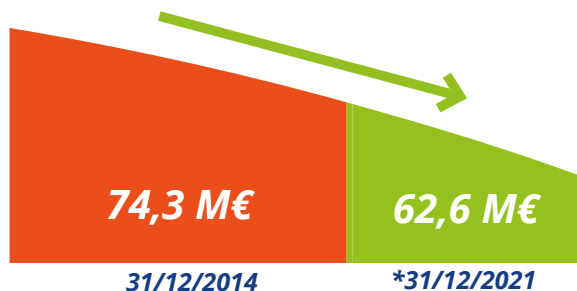
Les dotations que nous percevons sont sous-évaluées

DGF* par Chellois : **170 €**

DGF* par habitant de ville de même taille : **223 €**

MALGRÉ TOUT, NOUS CONTINUONS DE DIMINUER NOTRE DETTE

**Valeur estimée au 31/12/2021*



NOUS AVONS DIMINUÉ LE COÛT DE NOS EMPRUNTS

Taux moyen de l'emprunt en 2020

0,55 %

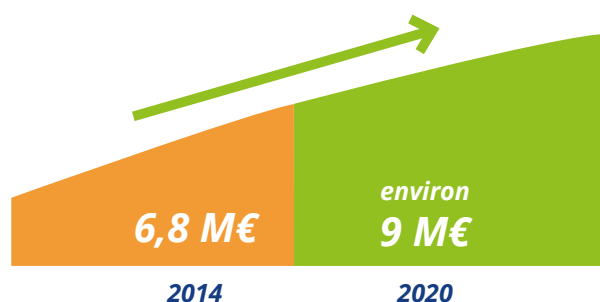
Cela représente **4 millions d'euros d'économies**
sur les intérêts de la dette depuis 2014

NOUS CONTINUONS DE RÉALISER DES ÉCONOMIES

Depuis 2014, nous avons réalisé
19 millions d'euros d'économies
(masse salariale, consommations énergétiques, charges courantes...)

NOUS AUGMENTONS NOS INVESTISSEMENTS

Montants des
investissements



- École
- Voirie
- Sécurité
- Espaces verts...

ENFIN, NOUS N'AVONS PAS AUGMENTÉ LES TAUX D'IMPOSITION MUNICIPAUX DEPUIS 7 ANS

7ème ANNÉE
CONSÉCUTIVE

AVEC

0%

d'augmentation des taux d'imposition
municipaux.

Depuis 2014, environ 10 millions d'euros de subventions obtenus. Voici les plus importantes :

- Près de **3 millions d'euros** de la Préfecture dans le cadre de la dotation de soutien à l'investissement local pour la construction du nouveau gymnase
- **1.1 million d'euros** du Conseil Départemental pour l'agrandissement du parc du Souvenir et la construction du nouveau groupe scolaire Jules Verne.
- **1 million d'euros** du Conseil Régional d'Ile-de-France pour l'aménagement de l'école élémentaire Louis Pasteur, l'agrandissement du cimetière et la requalification de l'avenue des Sciences.
- **1 million d'euros** de la Société du Grand Paris pour l'agrandissement du Parc du Souvenir
- **814 398 euros** de la Préfecture dans le cadre de la dotation de soutien à l'investissement local pour la création du giratoire avenue Foch, le renouvellement d'aires de jeux, l'amélioration de la sécurisation et de l'accès des bâtiments communaux
- **786 238 euros** pour les travaux de l'avenue des Sciences de la part de la Préfecture dans le cadre de la dotation de soutien à l'investissement local.
- **172 000 euros** du Conseil Régional d'Ile-de-France et du Conseil Départemental pour la création du bowl de notre skate park.

NOUS CONTINUONS D'AGIR POUR TENIR NOS ENGAGEMENTS

- Construction du nouveau collège Simone Veil et du nouveau gymnase
- Création du Parc du Sempin et du parc de l'Aulnoy
- Poursuite de la rénovation de l'avenue des Sciences
- Rénovation de l'avenue du Général de Gaulle
- Poursuite du déploiement des caméras de vidéo-protection
- Création d'une brigade de l'environnement
- Création d'un nouveau centre de loisirs et de nouvelles salles associatives au Mont-Chalâts
- Poursuite de la réhabilitation des résidences Argonne et Grande Prairie
- Poursuite de la réhabilitation de la résidence sociale de l'Ilette

